

LE PETIT CATALACOIS

Bulletin d'information de l'association **Citoyens, construisons l'avenir.**

Second semestre 2008.

Editorial.

Lors des élections municipales du 9 mars 2008, la liste "Citoyens, construisons l'avenir" a recueilli 300 voix en moyenne. Après six semaines de campagne, de porte à porte, ce résultat est très encourageant. Nous tenions à remercier tous les électeurs qui ont participé activement à ce scrutin, et plus particulièrement ceux qui nous ont apporté leurs suffrages.

Notre équipe a décidé de continuer à se réunir en créant le vendredi 4 juillet 2008 l'association "Citoyens, construisons l'avenir".

Celle-ci a pour but de rassembler toutes les personnes qui désirent entreprendre des actions qui visent à favoriser l'aménagement cohérent de notre commune, la préservation de son environnement, et la transparence dans la gestion communale.

L'association est indépendante de tout parti politique.

Elle souhaite intéresser tous les citoyens à la gestion de la commune, les informer des choix et décisions du conseil municipal.

Pour cela, nous souhaitons vous informer grâce à ce bulletin, également par un site internet et en organisant des réunions publiques.

Les membres souhaitent mettre en commun les savoirs et compétences de tous et créer les conditions d'une participation inédite des habitants de notre cité à un dispositif démocratique.

Lors de la rencontre du 4 juillet, les statuts ont été adoptés et le bureau a été constitué.

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes questions.

Bonnes fêtes et
meilleurs voeux pour 2009 !

La politique d'aménagement de notre commune.

L'école, le centre-bourg, l'assainissement...

2 017 130 !!! Vous avez bien lu, le montant total de la dette de notre commune s'élève à plus de deux millions d'euros au 1^{er} janvier 2008; auxquels il faut ajouter les emprunts pour payer les travaux du centre bourg (317 000 €) terminés juste pour les élections, les travaux d'assainissement du Theilloi (341 000 €), l'acquisition de la ferme des Violettes et des terrains attenants (10 ha ½) pour un montant de 174 000 € ...

Les emprunts contractés ont été utilisés pour des opérations d'utilité publique (assainissement) mais aussi pour des opérations dispendieuses et inefficaces : 1 474 000 € ont été réservés à l'aménagement du bourg alors que 194 000 € seulement, ont été consacrés à l'école sur les deux mandats précédents !!! L'école est pour nous le premier investissement auquel il aurait fallu penser. Les problèmes de fonctionnement de l'école sont aujourd'hui trop nombreux.

La dette se situait déjà à un niveau très élevé et ce depuis plusieurs années (1 416 000 € au 1/1/2002), toutes les analyses financières réalisées à ce jour ont conclu à une situation préoccupante.

Bien sûr, il y a quelques subventions : en moyenne 35 % d'aides du département, financées par l'impôt que vous avez payé à cette collectivité.

Les comptes administratifs, pour certaines années paraissent moins catastrophiques, mais à y regarder de plus près ils comportent des ventes d'actifs (patrimoine immobilier) à AGD et aujourd'hui, la commune n'est propriétaire que des bureaux de poste et du salon de coiffure.

En terme de communication, le dernier bulletin municipal vous donne peu d'information en la matière ; aucun chiffre sur les budgets votés ; le seul chiffre annoncé : l'excédent de fonctionnement de 46 516 €, somme notoirement insuffisante car elle ne permet pas de payer l'annuité en capital des emprunts : 100 000 € (beaucoup d'entre nous savent ce que cela veut dire) mais, en plus, elle ne permet pas de financer une partie des investissements voulus par le Maire et son conseil municipal.

L'insuffisance de l'épargne conduit à utiliser une partie des emprunts pour payer l'emprunt dans une commune de 1700 habitants !

En clair, la commune dépense trop en fonctionnement, trop pour certains investissements (pour lesquels le bon sens n'a pas été la préoccupation majeure), et, en conséquence, trop en emprunts.

Ces chiffres sont issus de documents administratifs accessibles à tous. Vous pouvez accéder par Internet (" pour les ayants-accès ") au site du ministère des finances : www.colloc.minefi.gouv.fr, rubrique Finances locales, à des informations importantes, et faire des comparaisons avec d'autres communes.

Vie de l'association.

Pour le bureau de l'association ont été élus : Stéphane Lafaye, président ; Marie-Hélène Bois et Jean-Pierre Granet, vice-présidents ; Virginie Dif, secrétaire et Jean-Louis Marquet, secrétaire adjoint ; Béatrice Mortier, trésorière et Dominique Mayen, trésorier adjoint. L'association se réunit au minimum une fois par mois. Au moins un des membres assiste aux conseils municipaux. Pour bien suivre les affaires de la commune, et mieux vous informer plusieurs équipes se sont constituées : une équipe budget, une équipe environnement, une équipe communication.

Brèves catalacoises.

Salle des fêtes.

Lors du conseil municipal du 23 août 2008, un emprunt a été voté pour l'achat de la ferme des Violettes. Cet achat se monte à 171 542 € et à 2 801 € de frais. Le budget de notre commune n'étant plus excédentaire, un emprunt de 25 ans a été adopté. Que faire de cette ferme ? Des gîtes ou une salle des fêtes sont les rumeurs qui ont circulé. Lors d'une des dernières commissions des finances, il a été clairement annoncé que les bâtiments devaient être aménagés pour une salle des fêtes. Ce projet est en suspens faute de financement (priorité est donnée à la rue Saint Eloi dans le centre bourg). Nous espérons que les riverains et l'ensemble de la population seront consultés pour cet aménagement.

(source : délibérations du Conseil municipal du 23 août 2008)

Budget.

Le budget prévisionnel a été adopté au conseil du 15 avril 2008. Rien ne change dans les choix politiques de la nouvelle municipalité. Les associations, même celles qui ne l'ont pas demandé, reçoivent toutes des subventions dans la plus grande inégalité. 65,2% du montant total est alloué au Catalacum. Pour les projets, il est prévu de dépenser 406 609 € HT encore une fois pour le centre bourg, et sans concertation, si des aides sont obtenues. Il s'agit d'une priorité pour un petit nombre, d'un projet trop ambitieux au détriment du bien commun et en particulier l'aménagement de l'école et la réalisation d'une salle des fêtes.

(source : délibérations du Conseil municipal des 15 avril 2008 et 23 août 2008)

Un peu d'histoire.

2009, est une année ostensionnaire. Notre commune possède des reliques de saint Eloi, évêque de Noyon, ministre du roi Dagobert. Eloi est né à Chaptelat en 588 ; il est bien connu pour ses talents d'orfèvre et sa gestion rigoureuse des finances du Royaume. Depuis, la fin du XIX^e siècle, sous l'impulsion de l'abbé Rousseau, des ostensions se tiennent tous les sept ans à Chaptelat. Depuis le début des années 1990, une confrérie a été créée pour assurer la dévotion au culte de saint Eloi et préparer les ostensions. Elles se dérouleront le dimanche 7 juin 2009.

Catalacum.

Cette manifestation n'a pas fêté ses dix ans de fonctionnement en 2008 mais ses onze ans. En effet, le premier festival rock avait été créé par le foyer des jeunes en 1997. Cette manifestation simple et conviviale avait rassemblé un grand nombre de Catalacois. De nos jours, cette manifestation rassemble peu d'habitants de Chaptelat mais ceux-ci participent massivement au financement de la manifestation : 32 000 €. Cette année lors du conseil municipal du 27 septembre 2008, une rallonge de 15 000 € a été votée, pour combler le déficit, soit 47 000 € au total ! Nous vous laissons le soin de calculer ce qu'a coûté le Catalacum ces dix dernières années. Ce montant peut aussi être rapproché de celui des travaux, non réalisés, de la route de Moulin Bouty fixés à 49 797 € hors taxes et hors subvention, l'un des accès fréquentés à la Z.I.N. de Limoges.

(source : délibérations du Conseil municipal des 15 avril 2008 et 23 août 2008)

Chemins de l'école.

Lors de la réalisation du lotissement situé face au cimetière, il est regrettable que la municipalité n'ait pas insisté auprès du lotisseur pour aménager une partie des trottoirs le long de la route de Nieul et le long de la route du cimetière. Aujourd'hui, ces deux axes sont empruntés par de nombreux enfants pour se rendre à l'école. Ces trottoirs seront sans doute réalisés mais au frais du contribuable.

Oliviers.

Dans le centre bourg, toujours, de gros pots rouges ont été installés avec des oliviers. D'un point de vue esthétique l'ensemble est agréable à l'œil. Mais par rapport au développement durable et au désir d'établir un Agenda 21, on peut se poser des questions. Des essences locales auraient été préférables d'un point de vue environnemental. Rappelons que l'olivier est beaucoup plus méridional par nature. Le coût, également, en aurait été moindre. De plus, l'avidité, condamnable, de certains ne se serait pas exprimée ! L'un des oliviers a été dérobé, les deux autres ont été enchaînés ! Beauté ne rime pas toujours avec pragmatisme.

Site Web.

L'ADSL arrive, profitons-en ! Vous pouvez visiter notre site Web : www.chaptelat-citoyens.fr. Vous y trouverez une présentation de l'association, notre bulletin, les actualités de notre commune, périodiquement un document sur le patrimoine de Chaptelat et vous pourrez nous faire part de vos points de vue. Bonne visite !

Adhésion et soutien : Pour adhérer à l'association ou pour la soutenir, vous pouvez nous contacter en nous écrivant : Citoyens, construisons l'avenir, Les Combes, 87 270 CHAPTELAT ou par mail : postmaster@chaptelat-citoyens.fr